

Les négociations sur Chypre échouent à La Haye : seule la partie grecque signera l'adhésion à l'Union

Les chefs des communautés grecque et turque n'ont pu se mettre d'accord sur le « plan Annan », qui envisageait la création d'un Etat doté de deux « entités indépendantes »

C'ÉTAIT la réunion de la dernière chance entre les chefs des deux communautés (chypriote grecque et chypriote turque) de l'île de Chypre, divisée depuis près de trente ans. Elle a échoué et avec elle le plan proposé par le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan qui envisageait la création d'un nouvel état chypriote central composé de deux « entités indépendantes » chypriote grecque et chypriote turque.

C'est cet Etat qui aurait alors rejoint l'Union européenne en mai 2004. « Malheureusement, ces efforts n'ont pas été couronnés de succès. Nous sommes arrivés au bout du chemin », a expliqué Kofi Annan dans un communiqué émis à l'issue de plusieurs heures de réunion infructueuse à La Haye, dans la nuit de lundi 10 à mardi 11 mars.

Après quatorze mois de négociations marathon autour du plan, le secrétaire général de l'ONU espérait persuader Tassos Papadopoulos, le président de la République de Chypre au sud, et Rauf Denktaş, le chef de la communauté chypriote turque au nord de l'île, d'accepter l'organisation, de part et d'autre de l'île, de référendums sur son plan de paix. Le temps pressait

car l'Union européenne, qui s'est engagée à accueillir Chypre en mai 2004, souhaitait voir adhérer une île réunifiée. En l'absence de règlement, seule la partie grecque de l'île – la seule reconnue internationalement – signera le traité d'adhésion, le 16 mai 2003.

Dès leur arrivée aux Pays-Bas, lundi, les chefs des deux communautés n'ont pas fait mystère de leurs réticences respectives envers le plan. Le chef de la communauté chypriote turque, Rauf Denktaş, jugeait ainsi inacceptable les restitutions de territoires (9 %) et les déplacements de populations (50 000 personnes) auxquels devait procéder l'entité turque, tandis que Tassos Papadopoulos, le président chypriote grec récemment élu, aurait voulu voir un plus grand nombre de réfugiés grecs autorisés à se réinstaller au nord (92 000 sur 180 000 selon le plan).

Dans la partie nord de l'île, l'entourage de Rauf Denktaş, opposé au plan, le décrivait comme « une usine à gaz », tellement complexe que « personne autour de Kofi Annan n'en connaît exactement les détails ». Tout au long des négociations, la partie chypriote turque a été soutenue par l'institution kéma-

liste à Ankara (l'armée et la présidence).

Dès la présentation du plan Annan en novembre 2002, les généraux turcs s'étaient montrés peu favorables au plan. Leur position n'a guère varié depuis. A la fin janvier 2002, le général Aytac Yalman, commandant en chef de l'armée de terre, a déclaré que le document

La division de l'île compromettra la candidature de la Turquie à l'UE

proposé par l'ONU mettait en cause « la sécurité sur l'île ». Touchée de plein fouet par la crise économique qui a secoué la Turquie en 2001, le Nord de Chypre est maintenu sous perfusion par Ankara qui entretient plus de 30 000 fonctionnaires sur place (sur une population de 180 000 habitants).

A terme, la division de Chypre compromettra la candidature de la Turquie à l'UE. Ankara, qui main-

tient 35 000 soldats dans le nord de l'île, peut, en l'absence de règlement, être vue comme un candidat à l'Union occupant militairement le territoire d'un pays-membre. Par ailleurs, le maintien d'une île divisée va peser sur les relations entre la Grèce et la Turquie.

Malgré la détente intervenue ces dernières années entre les deux voisins de Méditerranée orientale, notamment grâce à la « diplomatie du tremblement de terre », (c'est ainsi que l'on désigne le « réchauffement » intervenu entre Athènes et Ankara depuis le tremblement de terre d'août 1999 en Turquie), les sujets de contentieux en mer Egée ne manquent pas.

Par ailleurs, une nouvelle division est venue, ces dernières années, se superposer à la séparation traditionnelle entre le Nord et le Sud, celle qui déchire la société chypriote turque au Nord entre partisans et adversaires de la réconciliation. Or le mouvement en faveur de la réunification, animé par les syndicats, l'opposition et les étudiants, pourrait ne pas se satisfaire de l'échec de la réunion de La Haye.

Marie Jégo

Cinquante mille Chypriotes refusent de rendre leurs terres et leurs biens

FAMAGOUSTE (Nord de Chypre)
de notre envoyée spéciale

Station balnéaire chypriote en vogue dans les années 1960, Varosha n'est plus qu'une enfilade

REPORTAGE

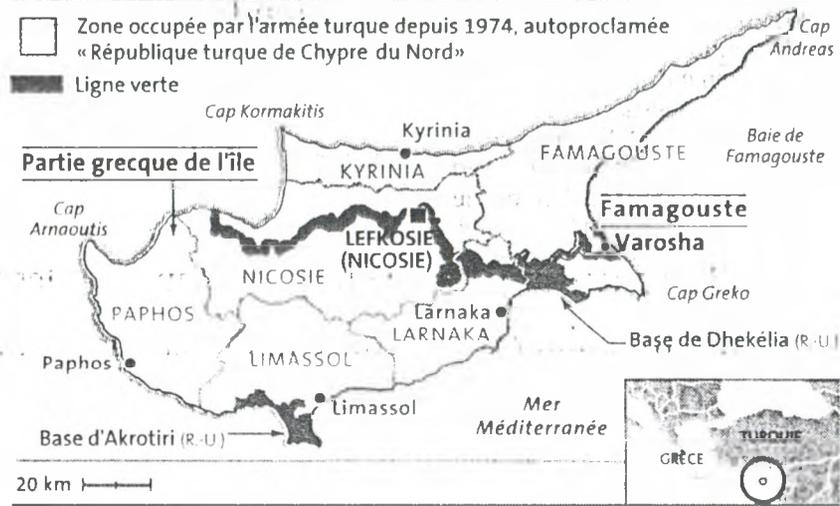
Selon les termes du plan Annan, 9 % de la partie turque de l'île devait être rétrocédée

d'immeubles aux fenêtres béantes, aux murs criblés d'impacts d'obus, le long d'une jolie baie déserte, non loin du port de Famagouste. Après l'occupation du nord de l'île par l'armée turque en 1974, Varosha, où la plupart des biens immobiliers étaient détenus par des sociétés étrangères, fut fermée par les Nations unies. Depuis trente ans, personne, hormis les quelques casques bleus qui y patrouillent parfois, n'y a plus mis le pied.

La ville-fantôme porte encore les stigmates des combats (impacts de balles et d'obus) qui conduisirent à la partition de l'île, divisée depuis 1974 entre la République turque de Chypre du Nord (185 000 personnes, reconnue par Ankara seulement) et la République de Chypre (620 000 habitants, la seule reconnue internationalement).

Selon les termes du plan Annan, qui prévoyait la création d'un nouvel Etat sur le modèle de la Confé-

185 000 HABITANTS AU NORD, 620 000 AU SUD



dération helvétique, Varosha et toute la partie sud de Famagouste (sur la côte est de Chypre) auraient fait partie des rétrocessions de territoires (9 %) auxquelles la partie turque (37 % de l'île) aurait dû procéder envers l'entité grecque si la solution proposée par l'ONU avait été acceptée.

« NOUS SOMMES PRIS AU PIÈGE »

A 2 kilomètres de Varosha, la petite maison de Sengül, à Famagouste, aurait été également restituée. « J'ai été réfugiée deux fois, en 1963 puis en 1974, lorsque j'ai quitté mon village de Poli, au sud, pour venir m'installer au nord, à Famagouste. En soixante-sept ans d'existence, c'est tout ce que j'ai obtenu. Et il me faut partir ? Non, ça n'est pas logique. Ce plan me casse la tête. Les "Roums" n'ont qu'à rester chez eux et nous aussi. Voilà la solution », explique Sengül, une

énergique grand-mère occupée à sarcler son potager.

Comme elle, près de 50 000 Chypriotes turcs auraient été appelés à quitter leurs terres et leurs domiciles dans le cadre des transferts de territoires prévus par le plan. Nombre de ces propriétés appartenaient, avant 1974, à des Chypriotes grecs chassés par l'avancée de l'armée turque. Après les derniers transferts de population en 1975, les autorités chypriotes turques choisirent de les redistribuer – titres de propriétés à l'appui – aux réfugiés chypriotes turcs arrivés du sud de l'île. « Avec ce plan, nous sommes pris au piège. Notre population a reçu des titres de propriété en bonne et due forme pourrait se retourner contre nous, nous attaquer en justice ! », expliquait récemment un conseiller de Rauf Denktash, le chef de la communauté chypriote turque. Outre les territoires

cédés, la partie turque aurait dû consentir à rendre pour partie les biens des Chypriotes grecs restés sur les territoires qu'elle contrôle. A ce jour, 74 Chypriotes grecs ont saisi la Cour européenne des droits de l'homme, à Strasbourg, pour réclamer réparation. « En 1998, dans l'affaire dite "Loizidou" [du nom de la requérante, une Chypriote grecque], la Turquie a été condamnée à verser une pénalité qui se monte aujourd'hui à près d'un million de dollars avec les intérêts. Je dis bien la Turquie, et pas la RTCN [République turque de Chypre-nord], qui est un Etat non reconnu. Or, 40 000 Chypriotes grecs s'apprêtent à faire la même chose », explique Ali Erel, le président de la chambre de commerce chypriote turque, un chaud partisan du plan.

Selon Oktay Kayalp, maire de Famagouste (35 000 habitants dont quelque 10 000 étudiants) et opposant à Rauf Denktash, les transferts de population ne seraient pas un problème car « les Chypriotes-turcs évacués [des 9 % de territoires restitués] seraient relogés grâce aux fonds bientôt recueillis par la conférence de donateurs » que la Commission européenne s'était proposée de convoquer si le plan Annan avait été accepté.

« C'est pour en finir avec l'isolement que nous voulons une solution », explique le maire, qui brûle d'accueillir de nombreux touristes dans sa vieille cité, ceinte d'une forteresse du XIII^e siècle et sur ses plages. « parmi les plus belles du monde ».